



Procès-Verbal

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

26 SEPTEMBRE 2020

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 221

Nombre de Clubs présents : 154 représentant 69,68 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 213

Nombre de voix représentées : 1 716 représentant 77,54 % du total des voix

2. Les invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain MARTIN, Président du District, salue la présence de :

M. Marc DEBARBAT, Président de la Ligue du Football Amateur,

L'année dernière, nous avons accueilli le Vice-Président de la L.F.A. : Vincent Nologues.

Compte tenu des contraintes sanitaires et dans l'objectif de diminuer le nombre de personnes, nous avons informé nos partenaires que nous ne pouvions les inviter à nos travaux, aussi nous diffuserons leurs logos et supports de communication pour les remercier de leur partenariat, nous ne manquerons pas de les inviter dès que les conditions le permettront.

3. Intervention du Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Fabrice ROUSSEL

Nous remercions M. Fabrice ROUSSEL qui nous fait le plaisir d'être parmi nous.

Monsieur le Maire, au nom de tous nos clubs, je vous remercie pour la mise à disposition gracieusement de votre magnifique salle chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :

« Monsieur le Président de la Ligue, Mesdames, Messieurs, c'est un grand plaisir de vous accueillir et d'être fidèle à votre Assemblée Générale de District. C'est important de vous accueillir dans cette salle puisque cela permet le respect des conditions sanitaires de manière optimale.

Bienvenue à la Chapelle-sur-Erdre, La Chapelle c'est une terre de football, avec l'ACC Foot, Nantes Métropole Futsal, La Chapelaine, les équipes corpo et aussi toujours le plaisir d'accueillir le Centre d'entraînement du FC Nantes et notamment au Buisson de la Grolle, quelques entraînements de l'équipe féminine en D2.

Je vous souhaite une très belle AG, et beaucoup de plaisir à partager votre passion.

Je voulais évidemment être présent pour, une nouvelle fois, réaffirmer le soutien des collectivités locales à l'ensemble des Dirigeants, des Bénévoles, et des Educateurs. Nous sommes dans un moment particulier, à la fois parce que toutes les activités se sont arrêtées et pour les uns et les autres qui sommes passionnés de football, cela a été forcément un crève-cœur de voir toutes ces activités arrêtées et tous ces matchs qui ne pouvaient pas avoir lieu et surtout les jeunes qui n'ont pas pu avoir ces moments importants. Aujourd'hui l'activité redémarre, je salue votre engagement, parce que je suis Maire, mais aussi au contact des Bénévoles et des Dirigeants et je sais la difficulté à mettre en place les mesures sanitaires pour faire en sorte que nos activités reprennent. Votre responsabilité est une fois de plus très engagée comme celle des Maires. Notre travail est de faire en sorte que les activités puissent reprendre. Je tiens à vous dire que nous avons des temps d'échanges avec les autres Maires pour coordonner nos actions et la mise à disposition des équipements. Ce matin, se tient une réunion des adjoints

aux sports de la Métropole Nantaise, pour coordonner les reprises d'activités et la mise à disposition des vestiaires, sujet très prégnant pour vous. Je crois que l'on a tous besoin d'avoir ces moments d'échanges et de partage. Vous êtes ici dans une salle culturelle et la saison va reprendre dès demain, avec 600 personnes pour assister à un spectacle.

Je vous remercie de votre engagement et je vous rappelle le soutien des collectivités qui a existé pendant le confinement. Vous l'avez vu, la plupart des collectivités ont maintenu leurs subventions même si les manifestations n'ont pas eu lieu, et puis nous sommes dans un moment où il faut être attentif à l'activité de vos clubs parce que les effectifs ne sont pas toujours revenus, parce que, aussi, vous ne pouvez pas forcément organiser des manifestations telles que vous le souhaitez, c'est donc essentiel d'être à vos côtés, c'est le message que je voulais vous faire passer.

Je vous souhaite, dans ces conditions particulières, une bonne saison et surtout le plaisir de se retrouver, les uns, les autres sur les terrains de football.

Bonne Assemblée Générale. »

4. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président Alain MARTIN ouvre l'Assemblée Générale à 9h00.

« Nous voici réuni une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.

Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale, ainsi qu'à ceux et celles qui sont confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie.

Une pensée particulière pour Fernand MICHEL, ancien Trésorier du District de 1992 à 2004, André BUREAU, membre actif de la Commission Football à effectif réduit depuis 2010, Georges JOUY, ancien Vice-Président Délégué du District entré comme membre de la commission sportive en 1994 et Georges MASSON, ancien Trésorier du District de 1982 à 1988, qui nous ont quittés cette année.

Je vous demande de vous lever afin de nous recueillir quelques instants. »

Pour la première fois, les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement a lieu, autour d'une question anodine sur la météo.

5. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2019

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2019 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 30 octobre 2019 sur le site internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

221	votants inscrits
2 213	voix présents
140	votants ayant voté
1 620	voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 570	96,91 %
Contre	50	3,09 %

Le Procès-verbal est adopté à 96,91%.

6. Discours du Président

Alain MARTIN

« Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,
Chers amis,

Tout d'abord, j'espère que vous allez bien et que vous avez pu vous « aérer » cet été.

En effet, après un été où la Covid-19 aura été omniprésente dans les actualités, il est temps de penser à la rentrée footballistique. Une rentrée qui aura sans doute une saveur particulière et qui s'inscrit dans une période sanitaire complexe que tous, je dis bien tous, nous devons respecter.

La fin de saison a été sifflée dès la mi-mars, pour nous les amoureux du ballon rond, subitement coupés de notre passion.

La page 2019-2020 prématurément tournée, il a donc fallu immédiatement anticiper en vue de préparer l'exercice 2020-2021, même si le contexte n'invite pas à une parfaite visibilité, le virus continuant à circuler.

Il a fallu agir vite, cette situation exceptionnelle l'imposait.

Avec le Comité de Direction, nous avons pris des engagements forts pour aider nos clubs financièrement :

A commencer par la rétrocession aux clubs de tous les droits d'engagement en Coupes et Challenges toutes catégories pour la saison 2019-2020, soit la somme de 48 404 €

Puis nous avons également remboursé tous les droits d'organisation des tournois qui n'ont finalement pu se dérouler, ce qui représente 5 293 €

Depuis début juillet, nous avons versé sur le compte de nos clubs la somme de 52 871 € dans le cadre du Fonds de Solidarité National.

Il reste à verser la somme de 4 129 € qui est provisionnée aux clubs qui en n'ont pas fait la demande.

L'ensemble représente une aide à nos clubs de 110 897 €

Lors de la première semaine de ce mois, avec le soutien de notre partenaire INTERSPORT, nous vous avons distribué 22 000 gourdes afin de ne plus voir de bouteilles communes circuler entre nos licenciés sur les terrains.

La répartition a été effectuée en fonction des effectifs de la saison écoulée pour les catégories des U6 à U13.

Lors des stages de rentrée, il en a été également remis une à chacun de nos arbitres.

Le coût total de cette dotation est de 32 780 €

Nous devons nous adapter en permanence.

Afin de palier à cette situation inédite et gérer au mieux les championnats pour la saison 2020-2021, différentes organisations ont été étudiées en tenant compte de multiples critères :

- Augmentation exceptionnelle du nombre d'équipes par niveau compte tenu des aménagements liés aux descentes et le maintien des montées règlementaires
- L'incertitude de garantir une reprise des championnats comme à l'accoutumée
- Les difficultés de calendriers constatées compte tenu des conditions climatiques en période hivernale
- La possibilité d'un nombre plus élevé de descentes de Ligue à l'issue de la saison 2020-2021 des équipes non descendues cette année
- La possibilité de maintenir en 2020-2021 l'organisation des coupes dont les éditions 2019-2020 n'ont pas pu être achevées
- La possibilité de laisser des dates de calendrier disponibles afin que les clubs puissent organiser des tournois et manifestations et ainsi compenser cette fin de saison difficile
- La possibilité pour le District de proposer une nouvelle pratique, avec les coupes et critérium FOOT5

Dans ce contexte, le Comité de Direction du 6 juin 2020 a validé à l'unanimité :

- L'organisation des championnats seniors masculins (D1 à D5) en groupes de 10 équipes avec la création d'un 4ème groupe en seniors Masculins D1.

Si le nombre total d'équipes dans une division le nécessite, des groupes de 11 pourront être organisés.

- L'organisation des championnats jeunes masculins en groupe de 6

- La création d'une coupe FOOT5 : celle-ci se déroulera sur nos 17 terrains réalisés sur notre département.

Seuls les licenciés de nos clubs pourront y participer.

Les catégories concernées sont :

- Les seniors masculins
- Les U18 masculins
- Les U15 masculins
- Les Loisirs
- Les vétérans

Ce qui représente 5 organisations distinctes.

J'en profite pour vous faire savoir que je suis à votre disposition pour vous accompagner en Mairie afin de proposer la création d'un terrain Foot5 dans votre club.

A ce jour, 13 projets sont à l'étude.

Samedi dernier, nous avons organisé la journée de rentrée de nos clubs en vidéo qui je l'espère vous a apporté tous les éléments nécessaires pour reprendre la saison sereinement.

Depuis le 4 juin, nous vous adressons le communiqué du Président.

Jeudi dernier vous avez reçu le n° 10 et nous continuerons à vous informer dès que de nouveaux éléments nous parviendront.

Le communiqué du Président est également adressé à toutes les mairies de Loire-Atlantique afin qu'elles aient le même niveau d'information.

Il me reste maintenant à remercier tout particulièrement nos partenaires qui nous accompagnent régulièrement depuis de nombreuses saisons et qui malgré la crise économique s'engagent de nouveau avec notre District.

Merci également au Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour ses aides financières constantes et ce malgré les difficultés budgétaires.

Et je ne saurais terminer mon intervention sans vous saluer tous, vous les dirigeants, éducateurs, arbitres de nos clubs, sans qui le Football ne saurait vivre.

Vous êtes par votre engagement sans limite, votre passion, votre désintéressement, les moteurs indispensables du développement de notre discipline.

Votre mission de plus en plus difficile, comme chacun le sait, tant sur le plan financier que matériel mais aussi dans la gestion quotidienne des licenciés dont un grand nombre sont devenus des consommateurs sans rien donner en retour.

Alors, je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des élus, un grand MERCI.

Continuons à travailler ensemble pour le bien-être de tous les pratiquants, en ayant toujours à l'esprit de veiller en permanence à ce que nos compétitions, mais aussi et surtout tous nos rassemblements de jeunes, se déroulent dans la plus grande sérénité, dans un environnement sain et avec un respect total de nos arbitres et des autres acteurs.

Je me dois de féliciter nos clubs qui sont qualifiés pour le 4e tour de la Coupe de France qui aura lieu le 4 octobre et particulièrement le petit poucet « Petit Mars FC », niveau D2 qui a éliminé une équipe évoluant au niveau R2 au tour précédent.

L'équipe de Petit Mars FC va recevoir le Cellier-Mauves qui vient d'accéder en D1.

Enfin pour terminer, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison humaine et sportive.

Merci de votre écoute et bonne Assemblée. »

7. BILAN DE LA MANDATURE 2016 - 2020

Daniel MOULET

« Il y a 4 ans vous nous avez fait confiance par rapport à notre projet de mandature. Nous nous étions engagés sur des actions, des dispositifs à mettre en place. A la fin de cette mandature, il est important que l'on revienne vers vous pour savoir où l'on en est. Il faut savoir que l'ensemble des actions que l'on avait prévu de mettre en place a été réalisé.

Vous en trouverez le détail sur le site Internet, mais il m'est apparu important d'en mettre en valeurs quelques-unes :

Dans le domaine de la Communication :

- Refonte du site Internet
- Création de l'espace Facebook et du compte Instagram
- Création de la Newsletter qui permet aux clubs de se repérer avec une parution hebdomadaire le jeudi
- Chaque événement majeur du District ou dans les clubs fait l'objet d'un reportage vidéo et d'une parution immédiate sur le site et les réseaux sociaux

Dans le domaine de l'Ecoute :

- Réunion des acteurs d'une division (D1), avec les arbitres officiels de la même division pour échanger, se comprendre, se respecter
- Réalisation d'une enquête sur l'arrêt de certains joueurs (1005 réponses)
- Prise en compte des remarques et développement de nouvelles pratiques, Foot5, Futnet, Foot en marchant, sections Loisirs
- Mise en place d'une Commission spécifique pour le développement de « section loisir » dans les clubs
- Développement du Foot5, avec notamment 16 terrains spécifiques créés sur le département
- Mise en place, au district de 3 séances, table ronde, brainstorming avec des jeunes représentatifs de l'ensemble du département, pour les écouter et comprendre leurs envies pour un football adapté à leurs demandes.

Dans le domaine de l'Accompagnement :

- Formation des Présidents de club, des secrétaires de club sur leurs rôles : 74 personnes sur la mandature
- Formation sur la gestion de projet, sur les responsabilités civiles et pénales : 25 personnes
- Le numéro d'urgence disponible du vendredi soir au lundi matin a reçu en moyenne 1 550 appels par saison.

Dans le domaine de la Formation :

- Création d'une plaquette, à destination des secrétaires, rappelant leurs rôles, les étapes importantes
- Réalisation d'un film sur le Rôle du Délégué au match et sur le Rôle du Référé arbitre
- Formation des dirigeants aux lois du jeu : 175 sur la mandature
- Formation des arbitres de club : 193 personnes, avec remise d'un écusson spécifique, d'un maillot et du kit d'arbitrage (cartons, sifflet)
- Formation des Délégués au match : 152 personnes concernées

- Recensement et formation des Référénts Arbitre : 80 sur la mandature
- Formation, en début de saison, des Référénts FMI (1 par club)
- Formation de 74 Services Civiques sur leurs rôles, leurs missions avec des apports conceptuels leur permettant de s'insérer dans la vie active.

Dans le domaine du Développement :

- Chaque saison, une progression du nombre de licenciées féminines, de 20% en moyenne
- Organisation de finales spécifiques masculin et féminin, avec pour les finales féminines, chaque saison plus de 1 000 spectateurs
- Mise en place et animation de 3 modules à destination « des mamans » avec plus de 200 personnes formées
- Reconduction, chaque saison, du Challenge du Respect
- Mise en place du Challenge de la Citoyenneté qui valorise les projets des clubs autour des valeurs éducatives,
- Reconduction du Fémi Plage qui accueille chaque saison 1 200 participantes, en moyenne
- Merci de votre écoute »

8. Rapport Moral 2019/2020

Daniel MOULET

Le Secrétaire Général, Daniel MOULET, rappelle :

« Le rapport moral est un moment privilégié, puisqu'il permet de présenter les actions, les activités, les faits marquants de la saison, il vous a été envoyé par courrier et il est disponible sur le site depuis le 9 septembre 2020. Cette saison a été particulière puisqu'elle s'est arrêtée avant la fin. Il y avait plusieurs façons de présenter ce Rapport Moral, j'ai préféré la version positive. Effectivement on s'est arrêté en mars, mais beaucoup de choses ont quand même été réalisées. Dans l'écriture de ce rapport, j'ai privilégié le verre à moitié plein au verre à moitié vide.

Cette saison avait démarré sous de très bons auspices puisque on a vu :

- une augmentation des effectifs féminins de 16,5% et surtout de 20% en football d'animation et de 25% chez les plus petits.
- l'augmentation du nombre d'arbitres licenciés au District (461), 91 arbitres inscrits dans les formations initiales, avec un taux de réussite de 90%, l'augmentation significative des candidates arbitres féminins (11 pour 5)
- la création de 6 nouveaux terrains FOOT5, ce qui porte le nombre à 16 pour le département
- une forte augmentation des équipes de jeunes en championnat (401 pour 378)
- chez les seniors masculins, une forte augmentation des équipes engagées en Coupe de District (380 pour 357) et en Challenge (190 pour 167)
- au niveau du Futsal, 14 équipes engagées pour 11 la précédente saison.

Ce virus, forcément, nous remet en cause dans nos attentes, nos pratiques, nos façons de se comporter avec notre environnement humain et matériel.

Ce virus et cette période particulière vont nous obliger à imaginer d'autres formes de pratiques, à privilégier d'autres types de communication, d'autres moyens de vivre ensemble. Il faudra plus que jamais être proche des valeurs qui nous rassemblent : le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité.

Pour continuer ce Rapport Moral, je vous propose un [clip vidéo de 4 minutes](#), qui va nous remettre en mémoire ce qui s'est fait en début de saison. »

9. Approbation du Rapport Moral

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

221	votants inscrits
2 213	voix présents
140	votants ayant voté
1 623	voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 568	96,61 %
Contre	55	3,39 %

Le Rapport Moral 2019/2020 est adopté à 96,61%.

Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2019-2020 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle. Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant les points principaux.

En préambule, il faut préciser que l'exercice a été fortement impacté par la crise sanitaire que nous vivons.

Les produits

La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 a engendré l'arrêt de nos activités génératrices de produits financiers.

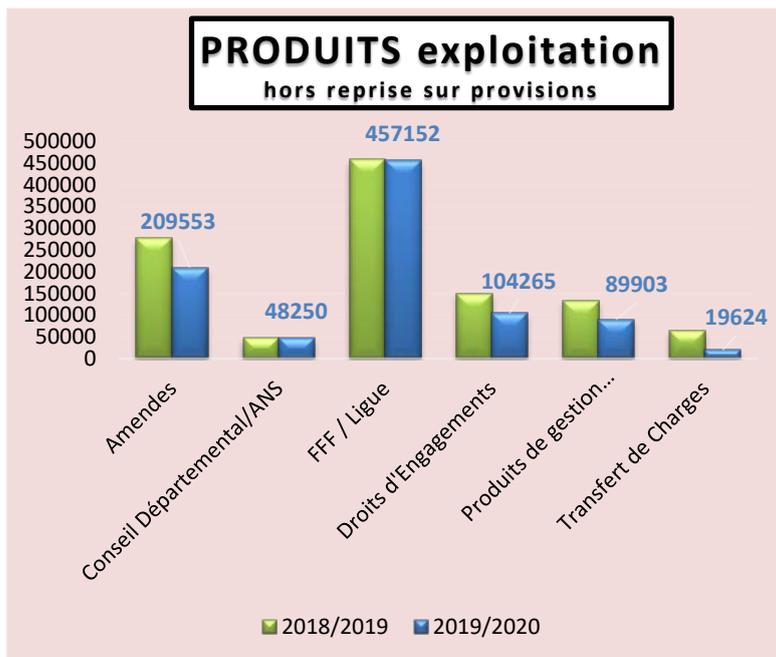
Le blocage des revenus à fin mars a engendré une perte de :

- 24 % des amendes soit 67 500 €
- 54 % des droits d'organisation de tournois après la rétrocession des droits des tournois non réalisés
- 39 % des prélèvements de recettes sur les matchs de coupes ceux-ci n'ayant pu aller à leur terme
- 30 % des droits d'engagements après la rétrocession des droits en coupes et challenges pour une valeur de 48 404 €

Par ailleurs, nous avons pu compter sur un complément de 4 315 € sur les Conventions d'Objectifs et de 6 123 € du Fonds d'Entraide et de Solidarité.

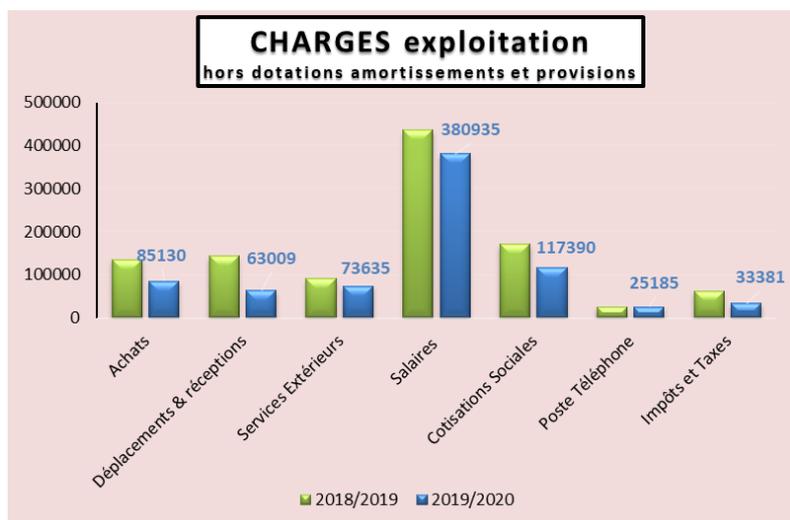
Le poste « subventions » est resté stable.

Finalement, les produits d'exploitation se sont vu amputer de 18 % soit plus de 200 000 €.



Les charges

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement hors provisions et amortissements sont en diminution de près de 27 % soit 286 240 €.



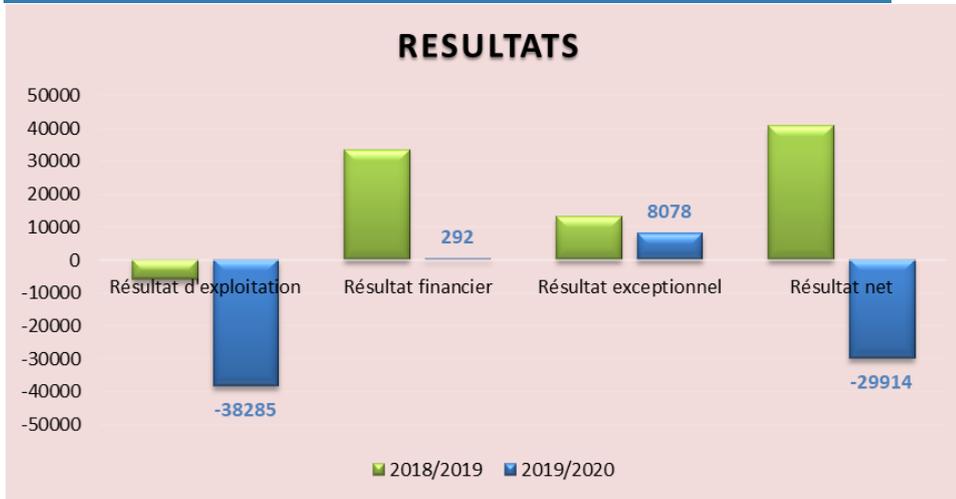
La suppression des compétitions à compter de la mi-mars, des Finales, du Fémi Plage, de la Journée Educative Soyons PRETS, des opérations techniques et des réunions de commissions a permis une diminution des charges à hauteur de 56 %.

Certains des achats pour l'organisation des évènements n'ont pas été réalisés et ceux déjà effectués ont été enregistrés dans les stocks. Le recours à l'activité partielle a permis une prise en charge à hauteur de 31 280 € des frais de personnel et une baisse des cotisations sociales de 31,5 %.

La Crise sanitaire a engendré des coûts supplémentaires à hauteur de 112 197 € sous forme de :

- L'aide aux clubs :
 - o 5 293 € de rétrocession des droits d'autorisation de tournoi non réalisés
 - o 48 404 € de remboursement des droits d'engagement en Coupes
 - o 57 000 € de Fonds National de Solidarité distribué aux clubs en Juillet et provisionné sur l'exercice
- La mise en place du protocole sanitaire de reprise d'activité pour 1 500 €

Les Résultats



Compte tenu de l'ensemble de ces données, l'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation déficitaire de 38 285 €, un résultat financier à la baisse, l'utilisation de notre trésorerie ayant été impactée par l'absence de prélèvement auprès des clubs en avril et les taux d'épargne des DAT étant moins avantageux que précédemment. L'apport du résultat exceptionnel permet de solder l'exercice avec un déficit de 29 914 €.

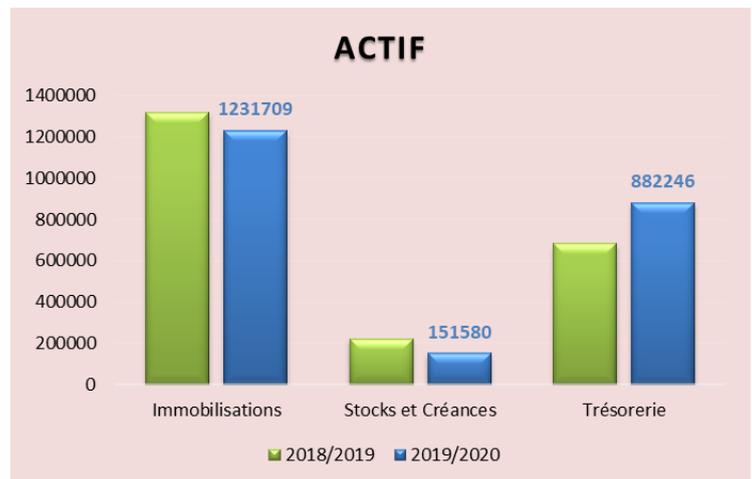
ACTIF

Les mouvements de l'actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de quelques aménagements complémentaires de l'Espace Noël Le Graët.

Les stocks, liés à l'activité, enregistrent une baisse de 31 %.

Les créances auprès de la Fédération Française de Football, la Ligue des Pays de la Loire et les clubs sont à hauteur de 70 000 €.

La trésorerie enregistre une hausse de 30 % après les prélèvements de juin.



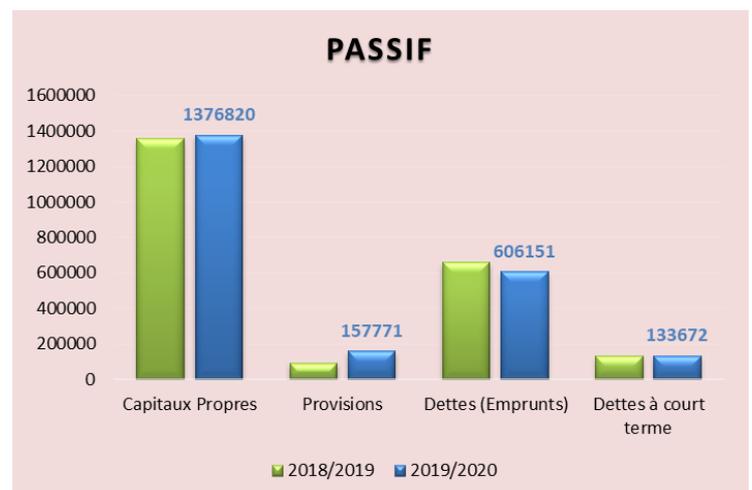
PASSIF

Au passif, figurent les ressources de l'association.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 376 820 € composés, pour l'essentiel, du fonds de dotation à hauteur de 1 298 518 € et qui progressent uniquement par l'affectation des résultats.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite, et cette saison la somme de 57 000 € a été provisionnée pour financer une aide aux clubs par le Fonds de Solidarité (part District de 1 € par licencié).

En matière de **Dettes**, celles-ci enregistrent une baisse de 8% du fait du remboursement des emprunts contractés auprès du Crédit Agricole. Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont en légère hausse de 3 %.



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice soit 29 914,19 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 268 603,40 €.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District. Nous vous demanderons également de donner quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de sa mission.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

11. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes Lionel ROSSETTI

M. Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2019/2020, de la situation financière et du patrimoine du District de Football de Loire-Atlantique au 30 juin 2020.

En l'absence du Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale, c'est Monsieur Lionel ROSSETTI, Président du FC Retz qui fait lecture des conclusions du Commissaire aux Comptes.

12. Approbation des comptes financiers 2019/2020

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

221	votants inscrits
2 213	voix présents
139	votants ayant voté
1 623	voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 515	93.35 %
Contre	108	6.65 %

Les comptes 2019/2020 sont approuvés à 93,35%.

13. Présentation du Budget prévisionnel 2020/2021

Jérôme PESLIER

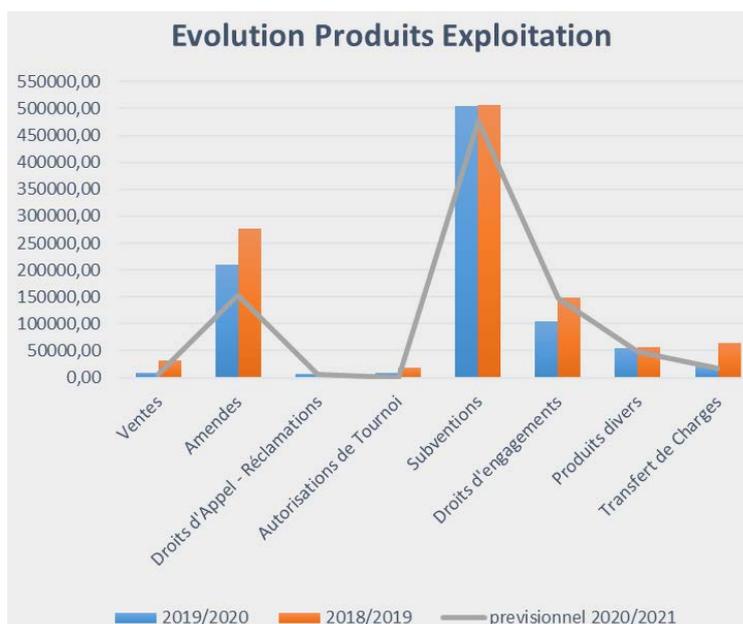
« Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de l'actualité sanitaire, nous sommes contraints pour la première fois et exceptionnellement de vous présenter un budget prévisionnel déficitaire. Pour une approche plus claire, nous avons mentionné les comptes n-2 relatant une année de pleine activité.

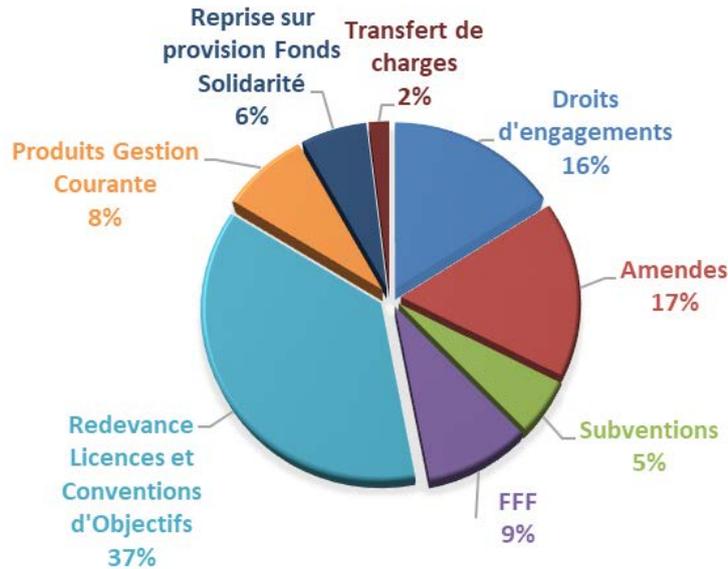
Faute de visibilité pour l'avenir, nous avons dû adapter nos compétitions et envisager des groupes de 10 en championnat seniors, des groupes de 6 en championnat jeunes. Mathématiquement, chaque équipe jouera moins de matchs et les recettes liées à nos compétitions seront impactées.

1 - Les Ressources sont estimées à 927 560 € :

Nous avons estimé une perte de 30 % des recettes liées à nos compétitions et à une baisse du nombre de licenciés de 10 %.



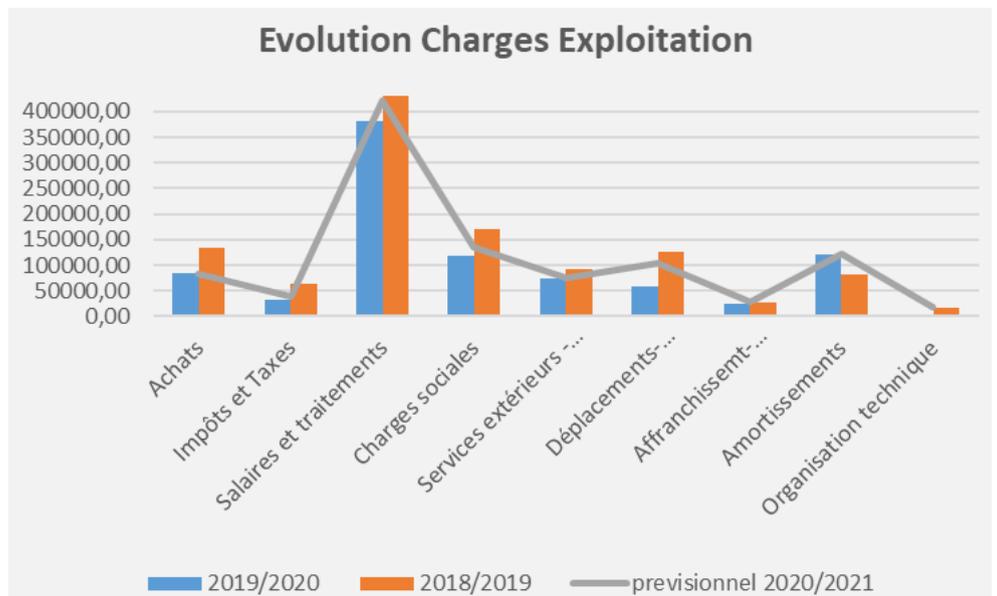
PROVENANCE DES RESSOURCES 2020/2021



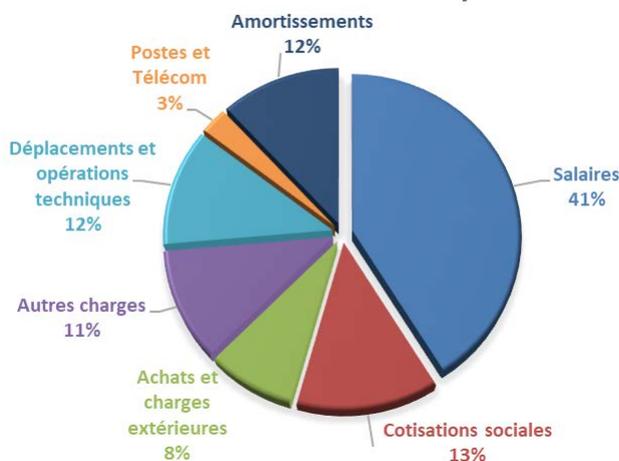
2 - Les Dépenses sont estimées à 1 027 995 €

Pour continuer à aider les clubs et supprimer l'utilisation de bouteilles en plastique, le Comité de Direction a décidé une dotation de gourdes pour tous les licenciés de U6 à U13 pour un coût de plus de 30 000 €. Les équipements destinés aux finales des coupes et challenges seront sortis des stocks de 2019-2020.

Les mesures gouvernementales d'aides aux secteurs impactés par la crise sanitaire permettent d'avoir recours à l'activité partielle et à une réduction des cotisations sociales. Les réunions des commissions seront prioritairement organisées en visioconférence et les frais de réception seront annulés.



UTILISATION DES RESSOURCES 2020/2021



Il nous faudra être très vigilant sur les charges de fonctionnement afin de pallier aux charges nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des actions proposées par le projet de la mandature avec les contraintes sanitaires que nous connaissons. Je vous remercie de votre attention.

14. Vote du Budget prévisionnel 2020/2021

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

221 votants inscrits
2 213 voix présents
141 votants ayant voté
1 632 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 433	87,81 %
Contre	199	12,19 %

Le budget prévisionnel 2020/2021 est voté à 87,81%.

15. Clôture de l'Assemblée Générale

Alain Martin, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 10H10.

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire,
Daniel Moulet

